

No de
résolution ou
d'annotation

À une séance régulière du conseil d'établissement de l'école Marguerite-Bourgeois dûment convoquée et tenue à
au local d'art dramatique de l'école ce septième jour de novembre deux mille vingt-quatre, à dix-huit heures quarante-
cinq, formant quorum, sont présents :

LES PARENTS

Mme Joanie Maclure
M. Pier-Olivier Godbout

Mme Manon Ricard
Mme Héloïse Boily

LES REPRÉSENTANTS(ES) DES ENSEIGNANTS(ES)

Mme Marie-Josée Lecomte

M. Stéphane Laquerre

LA REPRÉSENTANTE DU PERSONNEL PROFESSIONNEL

Mme Josée Rathier

LA REPRÉSENTANTE DU SERVICE DE GARDE

Mme Isabelle Ricard

LA REPRÉSENTANTE DE LA COMMUNAUTÉ

EST AUSSI PRÉSENT

M. Dominic St-Laurent, directeur

EST ABSENT

M. William Giguère

1. MOT DE BIENVENUE

La séance débute à 18h45, le directeur souhaite la bienvenue à tous et demande aux membres de se présenter
à tour de rôle.

2. PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM

Après avoir constaté le quorum, le directeur procède à l'ouverture de la séance.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le directeur fait la lecture de l'ordre du jour.

IL EST PROPOSÉ par madame Héloïse Boily que l'ordre du jour soit adopté

01-CE071124

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 4 JUIN 2024

IL EST PROPOSÉ par madame Manon Ricard d'adopter le procès-verbal de la réunion du 4 juin 2024.

02-CE071124

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Aucun suivi.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Aucune personne dans l'assistance.

7. ÉLECTION AU POSTE DE PRÉSIDENT(E)

Le directeur de l'école explique brièvement la procédure d'élection contenue dans les règles de régie interne qui seront traitées durant la rencontre.

MISE EN CANDIDATURE

Monsieur Dominic St-Laurent explique les rôles et les règles entourant la présidence et la vice-présidence du conseil d'établissement.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Pier-Olivier Godbout que madame Joanie Maclure soit nommée au poste de présidente du conseil.

Elle accepte.

Aucune autre proposition n'est faite.
Fin de la période de mise en candidature.

03-CE071124

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8. ÉLECTION AU POSTE DE VICE-PRÉSIDENT(E)

Le directeur de l'école explique brièvement la procédure d'élection contenue dans les règles de régie interne ainsi que le rôle que cette personne devra jouer.

MISE EN CANDIDATURE

IL EST PROPOSÉ PAR madame Joanie Maclure que monsieur Pier-Olivier Godbout soit nommé au poste de vice-président du conseil d'établissement.

Il accepte

Aucune autre proposition n'est faite.
Fin de la période de mise en candidature.

04-CE071124

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9. NOMINATION AU POSTE DE SECRÉTAIRE

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Dominic St-Laurent, directeur, que madame Sonia Simard soit nommée au poste de secrétaire de réunion.

Ce que les membres acceptent.

05-CE071124

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10. NOMINATION AU POSTE DE REPRÉSENTANT(E) DE LA COMMUNAUTÉ

Aucun membre de la communauté n'est proposé.

11. DÉNONCIATION D'INTÉRÊT DES MEMBRES

Le directeur explique en quoi consiste la dénonciation d'intérêts des membres. Il invite les personnes concernées, s'il y a lieu, à la signer.

12. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE

Monsieur St-Laurent prend un moment pour survoler le document et mettre l'accent sur les points plus importants, entre autres, la modification au budget.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Pier-Olivier Godbout d'adopter les règles de régie interne 2024-2025, après la correction d'une coquille.

06-CE071124

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

13. CALENDRIER DES RÉUNIONS

Après consultation auprès de tous les membres, IL EST PROPOSÉ PAR madame Joanie Maclure d'établir le calendrier des rencontres du conseil comme suit :

- ❖ Le jeudi 7 novembre 2024
- ❖ Le mardi 26 novembre 2024
- ❖ Le mardi 28 janvier 2025
- ❖ Le mardi 25 mars 2025
- ❖ Le mardi 20 mai 2025
- ❖ Le mercredi 4 juin 2025

07-CE071124

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

14. INFORMATIONS

14.1. Représentant du comité de parents

M. Godbout fait le résumé de la première rencontre de parents. Somme toute rien de particulier sinon les élections.

14.2. Technicienne du SDG

Madame Ricard se présente et informe les membres du fonctionnement du SDG.
Elle parle des prochaines activités à venir.

Foire de Noël : 90 élèves
40 élèves restent à l'école

Les membres échangent sur la gratuité des sorties.

14.3. Direction d'école

- ❖ Visite du ministre de l'Éducation le 28 octobre
- ❖ Construction classe extérieure
- ❖ Casiers de 6^e année en décembre
- ❖ Lignage des jeux au printemps
- ❖ Projets éducatifs : Lecture : cercle de lecteurs
- ❖ Bibliothèque
- ❖ Lundi Zen avec Mme Marie-Claude
- ❖ Bons coups de M. Stéphane Laquerre et Mme Marie-Claude Alarie
- ❖ Aménagement des coins calmes : Local Oasis

14.4. Correspondance

Aucune correspondance

15. FORMATION OBLIGATOIRE CÉ

La Loi sur l'instruction publique oblige tous les nouveaux membres du conseil d'établissement à suivre la formation du conseil d'établissement. Monsieur Dominic St-Laurent explique aux membres qu'ils recevront un lien pour visionner les capsules. Les fiches d'informations seront accessibles à chaque rencontre.

16. BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU CE 2024-2025

Le budget du CE est de 500 \$. Ce montant est déterminé par le centre de services scolaire.

M. St-Laurent explique la répartition du budget comme décrit ci-dessous :

- ❖ Gardiennage : 20 \$ par réunion aux membres concernés;
- ❖ Frais de transport de 7\$ par assemblée;
- ❖ Souper de la dernière rencontre;
- ❖ Tirage lors de l'assemblée générale annuelle, promouvoir la participation des membres;
- ❖ Formation pour les membres du conseil d'établissement de l'école.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Josée Rathier d'adopter le budget de fonctionnement du CE pour l'année scolaire 2024-2025.

08-CE071124

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

17. RÉSULTATS FINANCIERS 2023-2024

Le directeur présente les résultats financiers 2023-2024. L'école a accumulé un surplus de 11 000 \$ et pourra récupérer la somme de 1 600 \$. Des ajustements auront lieu pour l'année, notamment au service de garde afin de maintenir une saine gestion des finances. Parmi les choix pour l'année 2024-2025 l'embauche de plus de personnel s'est faite tôt dans l'année.

18. RAPPORT ANNUEL 2023-2024

Le rapport annuel 2023-2024 a été présenté aux membres du conseil d'établissement afin qu'ils en prennent connaissance. Monsieur St-Laurent explique les points concernant la reddition de compte, ainsi que les faits saillants.

CONSIDÉRANT que l'article 82 de la Loi sur l'instruction publique stipule que le conseil d'établissement prépare et adopte le rapport annuel;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Joanie Maclure, il est résolu à l'unanimité;

D'ADOPTER le rapport annuel de l'année scolaire 2023-2024, tel que proposé.

09-CE071124

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19. FONDS À DESTINATION SPÉCIALE

Monsieur St-Laurent explique aux membres que les fonds serviront au renouvellement de notre flotte de vêtements du parascolaire. Des costumes d'art dramatique seront aussi achetés. D'autres dépenses sont à venir.

CONSIDÉRANT les sommes amassées au montant de 13 995 \$ en conformité de l'article 94 de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT les sommes sollicitées et reçues par le Conseil d'établissement au nom du Centre de services scolaire qui proviennent de la fondation de l'école et d'un don du député et qui servent à soutenir financièrement le projet d'achat de vêtements pour nos équipes sportives, d'équipements sportifs et de costume d'art dramatique;

CONSIDÉRANT que les sommes doivent être affectées au projet initialement prévu;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction de l'établissement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Isabelle Ricard de procéder au transfert en 2024-2025 du solde du fonds à destination spéciale vers les revenus de l'établissement afin de terminer la réalisation du projet cette année.

10-CE071124

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

20. PLAN DE LUTTE POUR PRÉVENIR ET COMBATTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE À L'ÉCOLE

Madame Josée Rathier présente les principaux changements et axes du plan de lutte pour l'année scolaire 2024-2025. Ce plan de lutte sera également transmis, sous forme de résumé, aux parents de l'école dans les prochaines semaines.

CONSIDÉRANT l'article 83 qui stipule que le conseil d'établissement doit informer annuellement les parents ainsi que la communauté que dessert l'école des services qu'elle offre et leur rend compte de leur qualité;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de monsieur Pier-Olivier Godbout, il est résolu à l'unanimité;

D'APPROUVER le plan de lutte pour l'année scolaire 2024-2025.

11-CE071124

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

21. SORTIES SCOLAIRES ET ACTIVITÉS CULTURELLES

Un tableau des sorties scolaires et activités culturelles est présenté aux membres par la direction. Il est mentionné que d'autres sorties ou activités pourraient s'ajouter et seront présentées à une prochaine réunion.

Les membres autorisent les sorties du préscolaire, du 1er, 2^e et 3^e cycle.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Isabelle Ricard d'approuver les sorties et activités scolaires.

12-CE071124

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

22. SORTIES DU SERVICE DE GARDE

Mme Ricard explique la difficulté à trouver des activités à moins de 35 \$. Voici les sorties prévues à ce jour. Il est mentionné que d'autres sorties ou activités pourraient s'ajouter et seront présentées à une prochaine réunion :

- Parc Corbeil : En tout temps
- Foire de Noël
- Singerie proactive janvier
- Cabane à sucre

IL EST PROPOSÉ PAR madame Manon Ricard d'approuver les sorties du SDG.

13-CE071124

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

23. PANIER DE NOËL

M. St-Laurent fait la présentation du projet des paniers de Noël. Cette activité caritative des paniers de Noël en collaboration avec COMSEP et le service SASEC du centre de services scolaire. Elle consiste en un jumelage avec les classes de l'école et des familles dans le besoin afin d'offrir des denrées aux familles.

24. ACTIVITÉS PARASCOLAIRES

Monsieur St-Laurent présente l'offre des activités parascolaires.

25. AFFAIRES NOUVELLES

Aucune.

26. LEVÉE DE LA RÉUNION

L'ordre du jour étant épuisé, madame Josée Rathier propose la levée de la réunion à 20 h 30.

14-CE071124

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ


Dominic St-Laurent
Directeur d'école
École Marguerite-Bourgeois


Joanie Maclure
Présidente du conseil d'établissement
École Marguerite-Bourgeois